

Lea von Wartburg, Simone Egli

Soins palliatifs: rôle central des médecins de famille

Une nouvelle fiche d'information doit servir de guide pour les médecins de famille dans la pratique quotidienne

D'après un sondage réalisé auprès d'un échantillon représentatif de la population, les médecins de famille sont les principaux interlocuteurs pour les questions relatives aux soins palliatifs. L'accompagnement des personnes en fin de vie constitue une de leurs missions essentielles. Dans le cadre de la «Stratégie nationale en matière de soins palliatifs 2013–2015», une fiche d'information à l'attention des médecins de famille a dès lors été élaborée en collaboration avec des médecins généralistes. Cette fiche d'information précise ce que le «concept de traitement des soins palliatifs» peut englober et elle doit servir de guide pour la pratique quotidienne.

Une bonne qualité de vie jusqu'à la fin

Les soins palliatifs comprennent la prise en charge et le traitement des personnes atteintes de maladies incurables, mortelles et/ou chroniques évolutives, qui arrivent en fin de vie. La préservation de la qualité de vie, le traitement individuel des symptômes et la prise en compte des besoins et souhaits des personnes concernées y jouent un rôle central. Toutes les actions qui poursuivent cet objectif constituent le «concept de traitement des soins palliatifs». Elles sont assurées par une équipe interprofessionnelle composée de professions de la santé et du social.

Soins palliatifs généraux

Environ 80% des patients en situation palliative peuvent être traités et pris en charge dans le cadre soins palliatifs généraux. Chez ces personnes, l'anticipation de la fin de vie occupe le premier plan. Il s'agit souvent d'évaluer et de définir les priorités et les souhaits individuels des patients concernant l'organisation de la dernière phase de vie. Soutenus par des professionnels, les patients prennent leurs décisions dans le domaine médical, des soins et psychosocial. L'objectif est de préserver au maximum l'autonomie des patients et de renforcer leur capacité d'autogestion face à des symptômes éprouvants. En évaluant les limites existantes ou potentielles d'une telle charge pour les proches et en planifiant des lieux de séjour alternatifs, il est possible d'éviter un surmenage.

Rôle des médecins de famille

Avec le soutien du médecin de famille et des organisations de soins à domicile, les patients en situations palliatives peuvent souvent être pris en charge et traités à leur domicile. Les médecins de famille jouent un rôle décisif à cet égard: ils connaissent à la fois les

patients et leur situation personnelle, ainsi que leurs proches, le plus souvent depuis de nombreuses années. Bien souvent, ils assurent la coordination des professionnels impliqués dans le traitement et la prise en charge et ils font office d'interlocuteur pour le réseau de soins palliatifs.



Guide pour la pratique quotidienne

Afin d'aider les médecins de famille dans cette mission essentielle, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a élaboré la fiche d'information «Soins palliatifs: une bonne qualité de vie jusqu'à la fin» en collaboration avec des médecins généralistes dans le cadre de la «Stratégie nationale en matière de soins palliatifs 2013–2015». Le projet est soutenu par «Médecins de famille Suisse», par la société de discipline palliative.ch et par la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS).

Cette courte fiche d'information montre ce qui est déterminant dans le traitement et la prise en charge des patients en situation palliative et souligne l'importance d'une planification prévoyante.

La fiche d'information «Soins palliatifs: une bonne qualité de vie jusqu'à la fin», à l'attention des médecins de famille, peut être téléchargée sur le site internet de l'OFSP (<http://www.bag.admin.ch/themen/gesundheitspolitik/13764/13774/14899/index.html?lang=fr>) ou être commandée gratuitement sur le site internet

www.bundespublikationen.admin.ch (article n° 316.724).

Elle est disponible en langues allemande, française et italienne.

Stratégie nationale en matière de soins palliatifs

Avec la «Stratégie nationale en matière de soins palliatifs», la Confédération et les cantons se fixent pour objectif principal de promouvoir les soins palliatifs conjointement avec les principaux acteurs du domaine de la santé et autres. En Suisse, les personnes gravement malades et mourantes bénéficient ainsi de soins palliatifs adaptés à leurs besoins et leur qualité de vie s'en trouve améliorée.

www.bag.admin.ch/palliativecare, www.palliative.ch

Correspondance:

Office fédéral de la santé publique OFSP

Unité de direction Politique de la santé

Lea von Wartburg

responsable du projet «Stratégie nationale en matière de soins palliatifs»

[palliativecare\[at\]bag.admin.ch](mailto:palliativecare[at]bag.admin.ch)